

Les Nations Unies invitent les gouvernements à agir en matière d'emploi et de protection sociale (2.2.12)

Bruxelles, le 2 février 2012 (CSI en ligne): La CSI a salué les appels aux gouvernements lancés par le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon, pour qu'ils agissent en matière de création d'emplois et de protection sociale universelle dans un rapport qu'il a présenté à la Commission du développement social.

Nous félicitons le secrétaire général pour avoir mis en évidence l'emploi comme moyen de réduction de la pauvreté et pour sa reconnaissance de la gravité du problème du chômage des jeunes. Il faut que les gouvernements tiennent compte de l'appel de l'ONU, et prévoient des revenus décents et veillent à la sécurité et à la protection des normes internationales du travail», a déclaré la secrétaire générale de la CSI, Sharan Burrow.

Le rapport stipule que « ... pour que la croissance économique contribue à la réduction de la pauvreté, il faut axer les politiques macroéconomiques et sociales sur la création d'emplois, la réduction des inégalités et la protection sociale ». Il conclut en outre que « si la tendance à appliquer des mesures d'austérité en réponse à la crise de la dette ne s'inverse pas, elle agravera les inégalités et l'exclusion et finira par compromettre les perspectives de redressement économique ».

Le rapport et ses recommandations feront l'objet de débats lors de la réunion du Conseil économique et social des Nations Unies qui se tient à New York du 1er au 10 février. Il reconnaît que les politiques économiques conseillées par les institutions financières internationales ces trente dernières années, marquées par la déréglementation, la libéralisation et la privatisation, n'ont pas permis de s'attaquer aux causes véritables de la pauvreté. Le rapport reflète également le point de vue syndical selon lequel l'augmentation du pouvoir de négociation de la main-d'œuvre a un effet positif sur la réduction de la pauvreté et des inégalités, et que des « politiques du travail relatives au salaire minimum et à la protection de l'emploi sont des outils importants pour promouvoir une répartition plus équitable des possibilités productives et une croissance sans laissés pour compte ».

Il est aussi important de noter que le rapport recommande que les gouvernements envisagent la mise en place de socles de protection sociale à l'échelle nationale en tant qu'assurance systémique contre la pauvreté.

Vous pouvez consulter le rapport du secrétaire général des Nations Unies ici: <http://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N11/590/99/pdf/N1159099.pdf?OpenElement>

La CSI représente 175 millions de travailleuses et de travailleurs au travers de 308 organisations nationales affiliées dans 153 pays et territoires.

Site web: <http://www.ituc-csi.org> et <http://www.youtube.com/ITUCCSI>